

Formations Natation

FTN 2026-2027

Découvrez les parcours de formation certifiants proposés par la Fédération Tahitienne de Natation pour devenir moniteur ou maître-nageur professionnel à Tahiti.



Trois formations, un objectif commun

La FTN propose trois formations diplômantes pour répondre aux besoins variés des acteurs du monde aquatique en Polynésie française.

Brevet Fédéral 2e degré

Diplôme fédéral non-professionnel

permettant d'encadrer bénévolement des groupes ENF en sécurité au sein des clubs affiliés.

Moniteur Sportif de Natation

Diplôme fédéral professionnel

reconnu par l'État et le Pays autorisant la rémunération permettant d'enseigner et d'entraîner au sein des clubs affiliés.

UC4 du BPJEPS AAN

Diplôme d'État professionnel

destiné aux titulaires du BF2 ou MSN souhaitant obtenir la qualification de Maître-Nageur Sauveteur et d'enseigner dans tout type de structures.

Brevet Fédéral 2e degré

Formation pour l'encadrement bénévole en club

Le BF2 est un diplôme fédéral non-professionnel qui forme des encadrants bénévoles capables de conduire des apprentissages sportifs et de contribuer au fonctionnement de leur structure. **Les titulaires du BF2 interviennent uniquement dans des structures affiliées FTN/FFN.**

BF2 Brevet Fédéral 2e degré

2026

FIN DES INSCRIPTIONS
10 décembre 2025

Formation Fédérale - FTN

Du 05 janvier au 22 mai 2026

Volume horaire : 325 heures
(165 h en centre et 160 h en alternance)

Tarif : 156 750 XPF + 5 000 XPF (Inscription)

COMPÉTENCES

- Conduire en sécurité des apprentissages sportifs dans le cadre de pratiques socio-éducatives
- S'impliquer dans le fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial
- Participer à la vie du club : organisation d'activités, promotion de la natation, soutien à l'équipe dirigeante

LIMITES D'EXERCICE

- Le BF2 est un diplôme fédéral bénévole : il permet d'encadrer, mais ne donne pas le droit à une rémunération
- Le titulaire du BF2 n'intervient qu'au sein de clubs affiliés FTN et FFN

ÉQUIVALENCES

- Le BF2 permet de valider 3 des 4 unités capitalisables du BPJEPS AAN, conformément à l'arrêté de juillet 2021
- Chaque Brevet Fédéral est constitué d'unités capitalisables (UC), qui regroupent des compétences spécifiques. Ces UC sont en lien avec celles du diplôme fédéral supérieur **Moniteur Sportif de Natation (MSN)**.

EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir 15 ans minimum
- Être licencié à la FTN (FFN)
- Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent au plus tard pour les prérequis à la mise en situation pédagogique
- Présenter un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 vierge datant de moins de 3 mois
- Présenter un certificat médical de non contre-indication de moins de trois mois

PRÉ-INSCRIPTIONS



89 53 03 77 | meliea.infp@gmail.com



Conditions d'accès

15 ans minimum au moment de l'inscription

Licence FTN/FFN active

PSC1 ou équivalent

Casier judiciaire vierge et certificat médical

6 Stagiaires minimum

Effectif requis pour ouvrir la session

Session 2026 :

- Inscriptions jusqu'au 10 décembre 2025
- Positionnement le 12 décembre 2025
- Formation de janvier à mai 2026
- Début le 5 janvier 2026

- ⚠ **Le BF2 permet de valider 3 UC sur 4 du BPJEPS AAN**
- Le BF2 permet d'obtenir des allègements du MSN (Blocs 1, 2 et 3)**

Contenus BF2



UC1 - Sécurité

Encadrer un groupe en sécurité avec tests techniques et entretiens



UC2 - Pédagogie

Conduire les apprentissages sportifs via projet et séance pratique



UC3 - Gestion

Contribuer à la vie du club et conduire un projet d'action

Volume horaire : 325 heures (165h en centre + 160h en stage club)

TFP : Moniteur Sportif de Natation

Le Titre à Finalité Professionnel MSN est un diplôme de niveau 4, inscrit au RNCP, qui ouvre la voie à l'enseignement et à l'entraînement (jusqu'au niveau régional) rémunéré en natation **uniquement dans des structures affiliées FTN/FFN.**

TFP* Moniteur Sportif de Natation
*Titre à Finalité Professionnelle

2026-2027

FIN DES INSCRIPTIONS
10 décembre 2025

Formation Fédérale - FTN

BLOCS 1, 2 et 3 : janvier 2026 à juin 2026
BLOCS 4 et 5 : janvier 2027 à juin 2027

Volume horaire : 535 heures
(265 h en centre et 270 h en alternance)

Tarif : 251 750 XPF + 5 000 XPF (Inscription)

COMPÉTENCES

- Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale
- Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale
- Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

Il encadre en sécurité l'apprentissage et l'entraînement jusqu'au niveau régional, exclusivement au sein d'un club associatif affilié à la FTN et FFN. Il participe activement à la vie du club en organisant des activités, en promouvant la natation et en soutenant l'équipe dirigeante.

LIMITES D'EXERCICE

- Le TFP MSN est un **diplôme professionnel** de niveau 4 (inscrit au RNCP, code : 39098)
- Le titulaire du TFP MSN **peut travailler contre rémunération** uniquement dans le cadre FTN/FFN en structures affiliées

ÉQUIVALENCES

- Le TFP MSN permet de valider **2 des 4 unités capitalisables** du DEJEPS Natation, conformément à l'arrêté d'octobre 2024
- Le TFP MSN est constitué d'unités capitalisables (UC), qui regroupent des compétences spécifiques. Ces UC sont en lien avec celles des **Brevets Fédéraux (BF1, BF2 et BF3)**

EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir 16 ans minimum (délivrance du diplôme à 18 ans)
- Être licencié à la FTN (FFN)
- Être titulaire au minimum du diplôme de PSE1, à jour de sa formation continue
- Attester de la compétence à satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50m ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis
- Avoir réalisé une performance lors d'une compétition officielle
ou Être titulaire d'un Brevet Fédéral de la FFN à jour de la formation continue
ou Fournir un justificatif permettant d'attester d'une année de licence issue d'une pratique compétitive ou de loisirs au sein de la FTN

PRÉ-INSCRIPTIONS



Fédération Française de Natation

89 53 03 77 | meliaa.inPp@gmail.com

Conditions d'accès

16 ans minimum (diplôme édité à 18 ans)

Licence FTN/FFN active

PSE1 ou équivalent à jour

Casier judiciaire vierge et certificat médical

Test de sécurité 50m ou BNSSA valide

Niveau régional en natation course ou Brevet Fédéral à jour ou licence d'1 année de pratique compétitive/loisirs FTN/FFN

6 Stagiaires minimum

Effectif requis pour ouvrir la session

Session 2026 :

- Inscriptions jusqu'au 10 décembre 2025
- Positionnement le 12 décembre 2025
- Formation de janvier 2026 à juin 2027
- Début le 5 janvier 2026

- ⚠ **Les blocs 1, 2 et 3 du MSN couvrent les mêmes compétences et contenus que le BF2**
- Le MSN permet de valider 3 UC sur 4 du BPJEPS AAN**
- Le MSN permet de valider 2 UC sur 4 du DEJEPS Natation**

Contenus MSN



Bloc 1

Apprentissages sportifs sécurisés



Bloc 2

Conduite de projets et manifestations



Bloc 3

Valorisation des activités, projets ou manifestations



Bloc 4

Accompagnement des dirigeants



Bloc 5

Entraînement compétitif

Volume horaire : 535 heures au total (265h en centre + 270h en stage club)

UC4 du BPJEPS AAN

La certification Maître-Nageur Sauveteur

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (mention AAN) est un diplôme de niveau 4 permettant d'exercer le métier de **Maître-Nageur Sauveteur** dans **tout type de structure aquatique** contre rémunération, tout en assurant la **sécurité des pratiquants, l'enseignement de la natation et l'encadrement des activités aquatiques**.

UC4 du BPJEPS AAN

2026

Formation UC4 du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (AAN), accessible aux titulaires du Brevet Fédéral 2 ou du TFP Moniteur Sportif de Natation.

UC 4 : août 2026 à décembre 2026

**Volume horaire : 169 heures
(85 h en centre et 84 h en alternance)**

Tarif : 80 750 XPF + 5 000 XPF (Inscription)



COMPOSANTE DE LA FORMATION

✓ UC4

Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Présenter un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 vierge datant de moins de 3 mois
- Être titulaire au minimum du diplôme de Premiers Secours en Équipe de niveau 1, à jour de sa formation continue
- Être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis
- Certificat médical conforme selon le modèle officiel en vigueur
- Attestation de 400 m nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum selon le modèle officiel en vigueur

TESTS DE SÉLECTION

- Épreuve physique : 100 m 4 nages selon le règlement World Aquatics
- Épreuve écrite : analyse de document
- Entretien individuel de motivation



PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – spécialité Educateur sportif, mention Activités Aquatiques et de la Natation (Niveau 4 – inscrit au RNCP, code 28573).
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	Il exerce le métier de maître-nageur sauveteur (MNS) dans différents types de structures : clubs associatifs, centres aquatiques publics ou privés, centres de remise en forme, etc. Il intervient auprès de tous les publics, du bébé nageur à la personne âgée. Polyvalent, il assure la surveillance des bassins, l'enseignement de la natation (notamment scolaire), l'animation d'activités comme l'aquagym ou la natation prénatale et postnatale, ainsi que le contrôle de la qualité de l'eau.
LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE	Entraînement à la compétition de haut niveau non autorisé (nécessite un DEJEPS ou DESJEPS).

PRÉ-INSCRIPTIONS



FIN DES INSCRIPTIONS
25 mai 2026



Complexe sportif Napoléon Spitz,
Fautau - 98716 PIRAE



89 53 03 77



melisa.infp@gmail.com

Conditions d'accès

Avoir 18 ans révolus

Être titulaire du PSE1 à jour et du BNSSA valide

Casier judiciaire vierge et un certificat médical

Attestation du test : 400 NL en 7'40 maximum

Être admis aux épreuves de sélection de l'organisme

Être titulaire du BF2 ou du MSN

6 Stagiaires minimum

Effectif requis pour ouvrir la session

Session 2026 :

- Inscriptions jusqu'au 25 mai 2026
- Test de sélection : 8 et juin 2026
- Positionnement : 11 et 12 juin 2026
- Formation de août à décembre 2026
- Début le 3 août 2026

Contenus UC4 du BPJEPS



UC4 - Mobiliser les techniques aquatiques pour animer et enseigner.

Conduire une séance d'animation adaptée

Appliquer les règlements

Assurer la sécurité en baignade

Démontrer en toute sécurité

Volume horaire : 169 heures au total (85h en centre + 84h en stage club)

5 parcours de formations au choix

BF2

Dès 15 ans

Frais d'inscription : 5 000 F

Formation : 156 750 F

BF2 + UC4 BPJEPS AAN

Dès 18 ans

Frais d'inscription : 5 000 F

Formation : 237 500 F

MSN Complet

Dès 16 ans

Frais d'inscription : 5 000 F

Formation : 251 750 F

MSN + UC4 du BPJEPS AAN

Dès 18 ans

Frais d'inscription : 5 000 F

Formation : 332 500 F

Blocs 4 et 5 du MSN

Dès 16 ans

Frais d'inscription : 5 000 F

Formation : 95 000 F

Chronologie

Blocs 1-2-3 MSN & BF2

Janvier à juin 2026

Début le 5 janvier

Blocs 4-5 MSN

Janvier à juin 2027

Titulaire BPJEPS AAN

1

2

3

4

UC4 BPJEPS

Août à décembre 2026

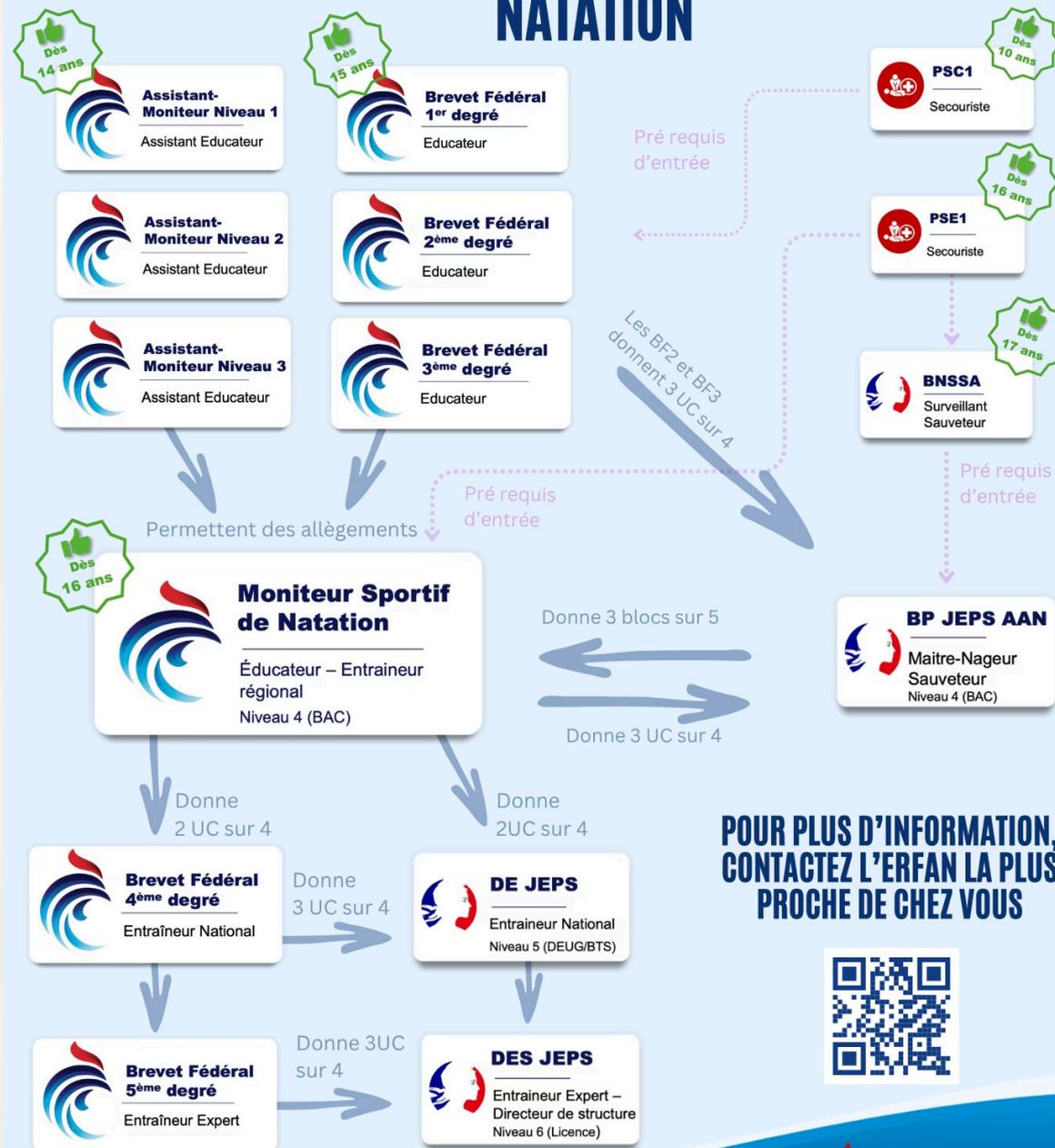
Titulaire du BF2 ou MSN + BNSSA

Vers le DEJEPS Natation

À partir de septembre 2027...

Titulaire du MSN

PROFESSIONNALISEZ-VOUS AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION



**POUR PLUS D'INFORMATION,
CONTACTEZ L'ERFAN LA PLUS
PROCHE DE CHEZ VOUS**





Fédération Tahitienne de Natation

Complexe Napoléon Spitz, Fautaua – PIRAE

BP 1794 – 98713 PAPEETE

☎ 89 53 03 77 ou 89 42 04 10

✉ secretariat.ftn@gmail.com

✉ melisa.infp@gmail.com